

Paris, le 24 octobre 2024



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Commission nationale  
indépendante de  
reconnaissance et de  
réparation des préjudices  
subis par les Harkis et les  
autres personnes  
rapatriées d'Algérie  
(CNIH)

*La Présidente*

*Le Secrétaire de séance*

**Procès-verbal de la commission réparation restreinte  
de la CNIH**

Le 24 octobre 2024 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise Dumas.

Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **1469 dossiers** ont été présentés ;
- **1124 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **8 350 000 euros** ;
- **345 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **113 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **648 000 euros**.

Ces **1469** dossiers dont ces **113** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE PELLETIER DE WOILLEMONT  
Conseiller d'Etat en service extraordinaire

La Présidente

Françoise DUMAS  
Députée honoraire, ancienne présidente  
de la Commission de la défense  
nationale et des forces armées de  
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

Hôtel de Castries  
72 rue de Varenne  
75007 Paris